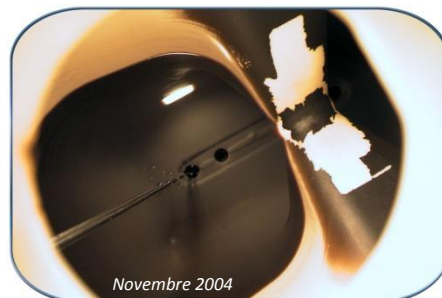




Le problème...

En décembre 2001, le système de chauffage de **Gérard Barré**, installé seulement une année auparavant, s'arrêtait aléatoirement, mettant sans arrêt sa chaudière en "sécurité". La température de son appartement oscillait alors entre 12 et 15°C !

Après de nombreuses interventions, le chauffagiste qui entretenait le système décide de vérifier l'état du fioul dans la cuve en polypropylène (1500 litres) : il y remarque, accrochés à la paroi, des dépôts huileux de couleur noire. Cette pollution altérait la qualité du fioul depuis quelques temps déjà.



Novembre 2004

La direction de la société **Auchan**, fournisseur du carburant, nomme un expert de **Pétrovex** afin de trouver une solution. Après avoir effectué sur place un diagnostic ainsi que des prélèvements début janvier 2002, l'expert annonce à M. **Barré** que la qualité de l'échantillon de fioul n'est pas bonne et qu'en conséquence le distributeur lui accorde un nettoyage intégral ou un échange standard de sa cuve et un plein de fioul, de manière à mettre fin à ce désagrément. La cuve est donc échangée et un plein de 1000 litres est livré aux frais des deux sociétés, en janvier 2002.

Au cours du mois de novembre 2004, le système de chauffage s'arrête à nouveau de manière aléatoire, mettant la chaudière en "sécurité". Celle-ci a été vérifiée en mars 2003, le nettoyage et la vérification annuelle sont donc à jour. Mais la chaudière ne fonctionne plus !

Gérard Barré reprend donc contact avec son chauffagiste installateur qui, lors de son intervention retrouve d'étranges similitudes avec le constat de décembre 2001 : l'état de la cuve remplacée en janvier 2002 est strictement identique ! Il constate également que le gicleur et le filtre du système de chauffage sont anormalement et excessivement encrassés.

... la solution !

En janvier 2005, alors que les responsables du distributeur de fioul mettent en doute les dires de leur client et ne lui proposent aucune solution, **Gérard Barré** décide de tester les capacités de la biotechnologie **Xbee** sur sa cuve, sans aucun nettoyage préalable.

En septembre 2005, le niveau de fioul, au plus bas, lui permettait déjà de constater la disparition des traces de pollution à 80% !

Le traitement se poursuit et début mars 2006, alors que la cuve est pratiquement vide, les parois sont propres, il ne reste que quelques petits résidus qui seront définitivement éliminés avec le traitement suivant. Mais encore, grâce à une meilleure combustion, la consommation annuelle à quant à elle diminué d'environ 15 à 17% !



Mars 2006

Garanties moteurs et carburants :

× **Xbee** a passé les tests **CEC** reconnus par l'**ACEA**, qui regroupe 13 des principaux constructeurs automobiles européens.
<http://www.acea.be>



× D'autre part, **Xbee** respecte la norme réglementaire française Fioul Domestique CSR 441.

Gérard Barré

La Verrerie
 F-72370 Ardenay sur Merize



« L'action naturelle de l'enzyme **Xbee** a fait disparaître à 90% les traces de pollutions au cours d'une année avec deux pleins de fioul. Seul un traitement de 450 ml pour un premier plein en janvier 2005, puis un entretien d'un demi flacon (225 ml) au second plein en septembre 2005 ont garanti le résultat traduit par la photo de mars 2006. »

- ☎ +33 (0)2 43 82 53 87
- @ gbarre@delta-communication.fr
- ➔ <http://www.deltacom.fr/fioul/>